

Vœu déposé par le Groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants

Conseil régional du Centre-Val de Loire

Session des 24 et 25 février 2022

### **Vétérinaires**

#### **Agir concrètement et immédiatement pour faire face au manque de vétérinaires ruraux.**

Quand 1 000 vétérinaires sont formés par an en France, 2 000 partent à la retraite chaque année. Ainsi, certains territoires manquent de praticiens, en particulier dans les zones rurales. Cette situation pénalise les éleveurs mais également les vétérinaires en place dont les conditions de travail se dégradent et font courir un risque de santé animale et de santé publique.

En France, 6 500 vétérinaires soignent des animaux d'élevage, 15 700 soignent des animaux de compagnie. Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, « favoriser l'installation des vétérinaires en zone rurale est une nécessité, non seulement pour notre agriculture mais aussi pour la vitalité de l'ensemble des territoires ruraux. Nous sommes résolument engagés pour redynamiser ce maillage vétérinaire indispensable pour notre pays ».

C'est pourquoi, le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation a lancé un appel à manifestation d'intérêt "Le maillage territorial vétérinaire en zones rurales – Diagnostic et plan d'action du territoire" en janvier 2022.

Nous savons que la Région a elle aussi engagé des démarches pour soutenir le maillage territorial vétérinaire en zones rurales dans le cadre du cap Bovins lait. Cependant, au moment de la rédaction, l'aide directe aux vétérinaires n'était pas possible. Ne serait-il pas nécessaire, pour le nouveau Cap Bovin Lait en mai 2023, de créer un groupe de travail - composé de vétérinaires et d'éleveurs - pour lister les solutions les plus pérennes à mettre en place ?

Sachant que la formation de vétérinaire dure sept ans, il faut trouver des solutions entre 2022 et 2029, pour ne surtout pas fragiliser encore plus le monde de l'élevage, et pour éviter une nouvelle dégradation des conditions de travail des vétérinaires ruraux. Mais il faut également obtenir du Ministère de l'Agriculture, une augmentation du nombre de vétérinaires formés par an en France.

Surtout, ne fermons pas les yeux comme cela a pu se produire pour la désertification médicale, en anticipant.

#### **C'est pourquoi, le Conseil régional du Centre-Val de Loire, réuni à Orléans les 24 et 25 février 2022 :**

S'engage à ce qu'au moins un territoire de la Région Centre-Val de Loire soit candidat à l'appel à manifestation d'intérêt "Le maillage territorial vétérinaire en zones rurales – Diagnostic et plan d'action du territoire" en communiquant sur cette initiative auprès des collectivités.

- S'engage à mettre en place un groupe de travail composé d'élus, de vétérinaires et d'éleveurs pour trouver des solutions concrètes au manque de vétérinaires dans les zones rurales.
- S'engage à demander au Ministère de l'Agriculture de former plus de vétérinaires par année pour lutter durablement contre le manque de vétérinaires soignant les animaux d'élevage.

**Sous amendement proposé par le groupe Socialistes, Radicaux, Citoyens** : il est proposé , de remplacer dans le 1er point "s'engage à ce que au moins un territoire..."par "incite à ce que au moins un territoire..."

**Vote sur le sous amendement : adopté à l'unanimité**

**Vote dur le voeu amendé : adopté à l'unanimité**